

## NAISSANCE D'HARMONIE FONCTION PUBLIQUE

**Mercredi 14 novembre 2012, est née *Harmonie Fonction Publique*. La MNAM et la SMAR, toutes deux mutuelles de fonctionnaires, ont décidé de former un pôle dédié à la fonction publique au sein de l'Union Harmonie Mutuelles, à laquelle elles adhèrent respectivement depuis 2008 et 2011. *Harmonie Fonction Publique* se donnera la capacité d'accompagner ses adhérents tout au long de leur vie.**

### Un pôle dédié à la fonction publique

*Harmonie Fonction Publique* a été officiellement créée le 14 novembre 2012 à Paris lors de son Assemblée générale constitutive.

Son Conseil d'administration a été nommé et Bertrand Laot en est devenu le président.

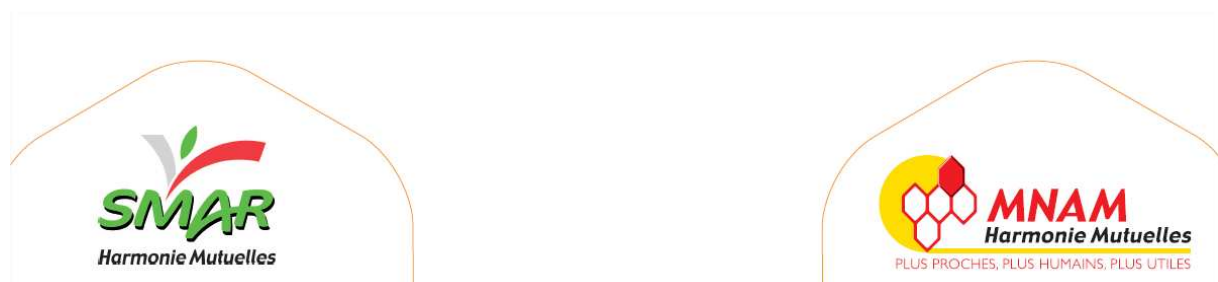
Depuis quelques années, l'Union Harmonie Mutuelles se positionne en tant que grand groupe mutualiste, acteur majeur de la santé pour les particuliers, les professionnels indépendants et les entreprises. La naissance d'*Harmonie Fonction Publique* élargit l'offre du groupe.

### Prochaines étapes

En juin 2013, *Harmonie Fonction Publique* tiendra sa 1<sup>ère</sup> Assemblée générale ordinaire à Metz.

L'agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) devrait intervenir en fin d'année 2013.

« *La naissance d'Harmonie Fonction Publique* marque l'ambition du groupe Harmonie de proposer une alternative aux offres existantes dans ce secteur. », explique Bertrand Laot.



#### **A propos de la SMAR Harmonie Mutuelles**

La SMAR Harmonie Mutuelles a été créée en 1943. Elle est depuis 2009 référencée pour le ministère de l'Agriculture et pour les Haras nationaux. La SMAR a rejoint l'Union Harmonie Mutuelles au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Elle compte 51 000 adhérents et rassemble près de 70 000 personnes protégées.

Siège social : 8, rue du Helder, 75441 Paris cedex 9.

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro Siren 775 666 316. [www.smar.fr](http://www.smar.fr)

#### **A propos de la MNAM Harmonie Mutuelles**

La MNAM Harmonie Mutuelles est née en 1998 de la fusion entre la Mutuelle Aviation et la Mutuelle de la Marine. Elle est référencée pour le ministère de la Défense depuis 2010. La MNAM Harmonie Mutuelles a rejoint l'Union Harmonie Mutuelles au 1<sup>er</sup> janvier 2007. Elle compte 90 500 adhérents et rassemble près de 132 000 personnes protégées.

Siège social : 122, rue de Javel, 75739 Paris cedex 15.

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro Siren 414 261 032. [www.mnam.fr](http://www.mnam.fr)

#### **A propos de l'Union Harmonie Mutuelles**

L'Union Harmonie Mutuelles regroupe les mutuelles Harmonie Mutualité, Mare Gaillard, Mutuelle Nationale Aviation Marine (MNAM), Mutuelle Existence, Prévadiès, Santévie, SMAR, SPHERIA Val de France et Cesare Pozzo.

Cette union représente :

- Près de 4,8 millions de personnes protégées
- 123 630 bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUc)
- 583 400 personnes assurées au titre du régime social des indépendants (RSI)
- 35 200 entreprises adhérentes
- Près de 4 620 collaborateurs
- Plus de 360 agences
- 2,25 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Dans le cadre de cette union :

- Prévadiès, Harmonie Mutualité, Mutuelle Existence, Santévie et SPHERIA Val de France fusionneront à fin 2012 pour construire ensemble la 1<sup>ère</sup> mutuelle santé de France : Harmonie Mutuelle\*.  
Objectifs :
  - Faciliter l'accès à une couverture globale de santé
  - Faciliter l'accès à l'offre de soins et de services
  - Promouvoir un fonctionnement démocratique
  - Développer son implantation, en maintenant une proximité locale avec ses adhérents
  - Défendre les valeurs mutualistes
- La MNAM Harmonie Mutuelles et la SMAR Harmonie Mutuelles ont le projet de fusionner à fin 2013 pour créer Harmonie Fonction Publique.
- La Mutuelle Mare Gaillard et Cesare Pozzo, mutuelles actuellement membres de l'Union Harmonie Mutuelles conservent toute leur place au sein de l'Union.

\* Harmonie Mutuelle, mutuelle en cours d'agrément régie par le Code de la mutualité, est issue de la fusion d'Harmonie Mutualité, de Mutuelle Existence, de Prévadiès, de SPHERIA Val de France et des mutuelles Santévie. Cette fusion est soumise à l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et à l'avis de l'Autorité de la concurrence.

#### **Contacts Presse**

##### **Direction Communication MNAM / SMAR**

8 rue du Helder - 75009 PARIS

Tél. : 01 53 24 32 15 / Mail : [dominique.penet@smar.fr](mailto:dominique.penet@smar.fr)

Tél. : 01 58 09 82 83 / Mail : [jrochoux@mnam.fr](mailto:jrochoux@mnam.fr)

##### **Agence Wellcom**

Marlène Droulin / Marion Obadia / Cécile Soubelet

[mdr@wellcom.fr](mailto:mdr@wellcom.fr) / [mo@wellcom.fr](mailto:mo@wellcom.fr) / [cso@wellcom.fr](mailto:cso@wellcom.fr)

Tél. : 01 46 34 60 60

